

## IX / L'Europe au défi de la nouvelle immigration

*Gregory Verdugo*

**D**ans la plupart des pays d'Europe, l'immigration est devenue majoritairement non européenne, plus diverse et visible, mais aussi plus fragile économiquement. Or, si l'immigration est logée depuis longtemps au cœur du débat de nombreux États membres, notamment en France, l'afflux spectaculaire de réfugiés à la suite du Printemps arabe et les querelles autour de leur répartition ont propulsé ces enjeux au niveau européen. Si le pic de cette migration inédite semble derrière nous, les fractures restent profondes et la vague des partis populistes hostiles à l'immigration devrait toucher les élections européennes de 2019.

Ce chapitre rappelle les principales caractéristiques de l'immigration en Europe. Il souligne les ruptures et continuités de la crise des réfugiés qui, si elle prolonge la croissance de l'immigration non européenne, diffère par les motivations de la migration, au départ non économique, et les pays d'origine des arrivants, bien plus lointains géographiquement et culturellement que ceux des réfugiés des années 1990. Accompagnant la montée du débat sur l'immigration, la palette des travaux des économistes sur l'intégration économique des immigrés s'est étendue ces dernières années. Si ces travaux n'échappent pas aux controverses, ils éclairent l'origine et suggèrent des remèdes aux difficultés d'intégration des immigrés et des réfugiés.

### **L'immigration récente en Europe**

Le tableau 1 montre que l'immigration, mesurée par la part de personnes nées à l'étranger, est en hausse dans les princi-

paux pays de l'UE entre 2007 et 2017<sup>1</sup>. La proportion d'immigrés varie fortement entre régions de l'Union, les immigrés étant plus nombreux en Europe de l'Ouest que dans les pays de l'Est. Sa progression sur la dernière décennie est impressionnante au Royaume-Uni ou dans les pays scandinaves tandis qu'en France elle est parmi la plus faible des pays européens. Dans tous les pays, en 2017, à l'exception de la Hongrie, une large majorité des immigrés provient d'un pays hors UE, tendance que la crise des réfugiés a renforcée.

Si, depuis la fin des années 1990, les sources principales de l'immigration étaient le regroupement familial et l'immigration économique, les demandes d'asile se sont multipliées après les guerres qui ont suivi le Printemps arabe. Le graphique 1 montre qu'en 2015 l'Europe a reçu 1,5 million de demandes de statut de réfugié. Ce pic atteint le double de celui de 1992 au plus fort de la crise des réfugiés qui a suivi la chute du mur de Berlin et la désintégration de la Yougoslavie. Néanmoins, les origines des demandeurs d'asile sont variées et beaucoup viennent de pays stables. En 2015, seule la moitié des demandes provenait de réfugiés issus de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak, pays déstabilisés par de récents conflits alors que 17 % des demandeurs étaient originaires de pays européens extérieurs à l'UE, principalement l'Albanie et l'ex-Yougoslavie, suggérant que de nombreux migrants économiques ont emprunté la voie de l'asile.

Les deux dernières colonnes du tableau 1 illustrent que la distribution des demandes d'asile entre pays européens a été fortement inégale, que ce soit le total ou par rapport à la population des pays. Au sein des pays les plus sollicités, se détachent de loin la Suède et l'Allemagne qui ont reçu en 2015 entre 10 et 6 fois plus de demandes d'asile par habitant que la France.

Même si cette augmentation est spectaculaire et mobilise de manière inédite les dispositifs d'accueil des pays de l'UE, au final peu de réfugiés atteignent l'Europe et la plupart d'entre eux demeurent dans les pays frontaliers des conflits. Sur les 5,6 millions de réfugiés syriens dénombrés en 2018, seulement

---

1 La notion d'immigré est statistique et non administrative. Elle se définit par le fait d'être né de nationalité étrangère à l'étranger. Pour offrir des données harmonisées entre pays, Eurostat et l'OCDE diffusent le nombre d'habitants nés à l'étranger, notion qui va au-delà du statut d'immigré car elle inclut les nationaux nés à l'étranger.

Tableau 1. L'immigration en Europe

	Part de...			Demandes d'asile...	
	nés à l'étranger dans la popula- tion (en %)		hors UE parmi les nés à l'étranger en 2017 (en %)	Total en 2015	pour 1000 habitants en 2015
	2007	2017			
<i>Europe de l'Ouest</i>					
Allemagne	13	16	60	476 510	5,8
Autriche	15	19	55	88 160	10,0
Belgique	12	17	53	44 660	3,9
Espagne	12	13	68	14 780	0,3
France	11	12,6	73	76 165	1,1
Grèce	nd	6	72	13 205	1,2
Irlande	nd	17	25	3 275	0,7
Italie	nd	10	70	83 540	1,4
Pays-Bas	11	13	73	44 970	2,6
Portugal	7	8,6	73	895	0,1
Royaume-Uni	9	14	61	40 160	0,6
<i>Pays scandinaves</i>					
Danemark	7	11	66	20 935	3,6
Finlande	4	7	65	32 345	5,9
Suède	13	18	70	162 450	16,3
<i>Europe de l'Est</i>					
République tchèque	6	7,5	61	1 515	0,1
Pologne	nd	2	66	12 190	0,3
Hongrie	3	5	37	177 135	18,1

Sources : la proportion de nés à l'étrangers en 2007 et 2017 provient d'*International Migration Outlook* [OCDE, 2018]. La part d'étrangers hors UE en 2017 et le nombre de réfugiés proviennent d'Eurostat (Tables *migr\_asyappctza* et *migr\_pop3ctb*, extraites le 23 octobre 2018).

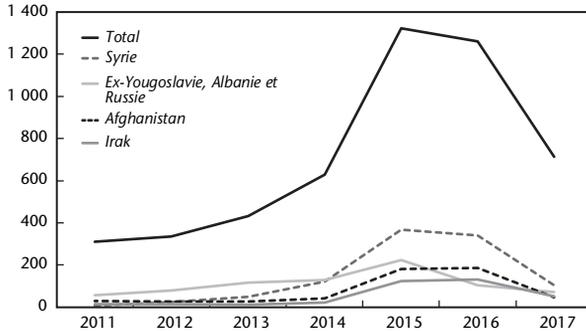
1 million, soit 17 % d'entre eux, seraient aujourd'hui en Europe dont la moitié en Allemagne, la plupart des autres se trouvant en Turquie, au Liban ou en Jordanie [Pew Research Center, 2018].

### Les défis de l'intégration sur le marché du travail

Bien avant la vague récente de réfugiés, de nombreuses études ont identifié que d'imposantes barrières ralentissaient

### Graphique 1. Demandes d'asile dans l'UE depuis 2010 par pays d'origine

En milliers



Sources : données Eurostat sur les dépôts de demandes d'asile dans l'Union européenne (Table *migr\_asyappctza* extraite le 23 octobre 2018).

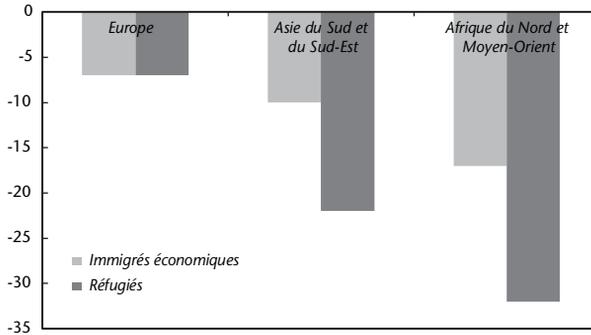
l'intégration économique des immigrés sur le marché du travail. Le graphique 2, reproduisant des estimations de Dustmann *et al.* [2017] à partir de l'enquête européenne sur les forces de travail 2008, montre que les taux d'emploi des immigrés économiques d'origine non européenne sont de 10 à 15 points inférieurs à ceux des natifs<sup>2</sup>. Pour les réfugiés de même origine, l'écart avec les natifs est deux fois plus large, jusqu'à atteindre 30 points.

Néanmoins, la théorie de l'intégration économique des immigrés nous dit que ces larges différences peuvent être temporaires. Cette théorie voit les capacités productives des individus comme un « capital humain », dont la qualité et les caractéristiques dépendent de décisions individuelles d'investissement comme l'éducation ou la formation, et qui, surtout, peuvent être plus ou moins spécifiques ou transportables entre pays. Ainsi, si les immigrés souffrent d'un déclassement initial

<sup>2</sup> Ces écarts sont ajustés par un modèle statistique prenant en compte les différences d'âge et de niveau d'éducation des immigrés par rapport aux natifs. En pratique, les écarts ajustés sont très proches de ceux non ajustés.

Graphique 2. Écart ajusté de taux d'emploi avec les natifs

En milliers



Sources : calculs de Dustmann *et al.* [2017] à partir de données de l'enquête européenne sur les forces de travail 2008. L'échantillon utilisé pour l'estimation comprend les individus entre 25 et 64 ans. Les écarts sont ajustés pour les différences d'âge (8 groupes), de genre et d'éducation (3 groupes) avec un modèle de régression linéaire.

sur le marché du travail à leur arrivée, c'est que leur capital humain est initialement déprécié dans le pays hôte dont ils ne maîtrisent ni la langue ni la culture [Friedberg, 2000]. Au fur et à mesure de leur séjour, tandis que les immigrants se familiarisent avec leur pays d'accueil, ils accumulent du capital humain valorisable dans leur pays d'accueil. Alors que le travail qu'ils offrent devient plus semblable à celui des natifs, les écarts sur le marché du travail s'amenuisent progressivement. Conformément à ces prédictions, Dustmann *et al.* [2017] montrent que les écarts de taux d'emploi des natifs avec les immigrants économiques mais aussi les réfugiés sont résorbés au bout de vingt ans de durée de séjour. Si les réfugiés commencent plus bas, ils progressent plus vite et rattrapent leur retard.

Bien sûr, ces derniers résultats doivent être transposés avec prudence. Si l'intégration réussie des vagues de réfugiés passées est encourageante, il aura fallu attendre plus de vingt ans pour faire disparaître les écarts. De plus, les réfugiés récemment arrivés ne sont pas identiques à ceux arrivés vingt ans auparavant, et rien ne garantit qu'ils suivront le même chemin et s'intégreront à la même vitesse [Borjas, 1985].

Un autre problème est que cette convergence est observée dans des données en coupe qui, si elles sont représentatives de la population, ne permettent pas de suivre les trajectoires des immigrés. Or la convergence entre natifs et immigrés sur la durée de séjour peut aussi refléter un changement de composition du groupe immigré provoqué par l'immigration retour. En effet, l'immigration n'est que rarement définitive. Si l'immigration retour est importante, la composition du groupe immigré peut changer au cours du temps si ceux qui rentrent sont différents de la moyenne. Prenant le cas de l'immigration aux États-Unis, Abramitzky *et al.* [2014] montrent que l'immigration retour est non seulement fréquente, mais que ceux qui se sont moins bien insérés sur le marché du travail ont plus de chances de rentrer. En se focalisant sur les trajectoires des immigrés étant restés, ils soulignent le fait qu'une grande partie de la convergence observée entre natifs et immigrés au cours du temps est artificielle et reflète l'immigration retour de ceux qui réussissent moins bien.

### **Pourquoi les débuts des réfugiés sont-ils difficiles ?**

Comment expliquer que les réfugiés aient, au moins initialement, beaucoup moins de chances que les immigrés économiques d'être employés ? Une première explication se situe dans l'origine de la décision de migration. Les individus ne décident pas d'immigrer par hasard. La migration se prépare. Lorsqu'elle est coûteuse et s'appuie sur des motifs économiques, une prédiction simple de la théorie économique est que ceux qui migrent sont sélectionnés positivement, c'est-à-dire que ce sont les mieux préparés et les plus capables de réussir au sein de leur population d'origine qui tentent leur chance à l'étranger [Borjas, 1987].

Par définition, la migration des réfugiés ne répond pas à des motifs économiques. Elle est subie afin d'échapper à l'insécurité physique et s'effectue dans l'urgence. Ces différences dans l'origine de la migration impliquent que les immigrés économiques sont mieux préparés. Dès leur arrivée, les immigrés économiques maîtrisent plus souvent la langue du pays d'accueil que les réfugiés. Ils sont guidés par des réseaux de solidarité nationale formés de compatriotes déjà installés dans le pays d'accueil

qui facilitent leur recherche de travail et d'emploi. Chez les plus éduqués, les immigrés économiques ont les professions d'origine les plus facilement transposables dans le pays d'accueil ; ils sont plus souvent médecins et ingénieurs. Au contraire, les réfugiés sont plus souvent d'anciens fonctionnaires ou juristes spécialisés dans le droit de leur pays d'origine dont la valeur des connaissances est faible dans leur pays d'accueil [Chiswick *et al.* 2005].

D'un autre côté, pour les réfugiés fuyant les persécutions, la migration retour dans le pays d'origine n'est généralement pas possible à court ou moyen terme. Si l'insertion initiale des réfugiés pâtit de leur absence de préparation, leur horizon temporel est souvent plus long que celui des immigrés économiques, ce qui les incite à nouer des relations bâties de long terme avec le pays hôte. Or l'intégration dans le marché du travail du pays hôte est un investissement en capital humain dont la rentabilité dépend de la durée de séjour anticipée par les migrants. Lorsque la durée de séjour envisagée est plus longue, quand elle n'est pas définitive, les gains de l'insertion sur le marché du travail sont supérieurs. Conformément à cette théorie, Cortes [2004] constate que, aux États-Unis, si les réfugiés partent de plus bas, ils accumulent plus rapidement du capital humain spécifique à leur pays d'accueil, ce qui explique pourquoi ils rattrapent les migrants économiques.

Bien sûr, même si la distinction entre migrant économique et réfugié est utile, elle est souvent trop simple par rapport à la réalité et la frontière entre migrant économique et réfugié n'est pas tracée toujours clairement. En cas de guerre, l'insécurité physique s'accroît en même temps que l'économie d'un pays s'effondre. Alors que la plupart des réfugiés ne quittent pas les pays limitrophes, les motivations de ceux qui gagnent les pays occidentaux peuvent être multiples. Leur décision de migration combine vraisemblablement à la fois des considérations économiques et des motifs de sûreté. La notion de « migration mixte » ou mélangée désigne ces situations où la décision de migration s'appuie autant sur des facteurs économiques que sur des risques de violence [Van Hear *et al.*, 2009]. Dans ce cas, les différences entre réfugiés et immigrés économiques sont réduites et la capacité des réfugiés à s'assimiler peut être proche de celle des migrants économiques.

Un niveau d'éducation souvent bien plus faible que celui des natifs contribue aussi à ralentir l'intégration des réfugiés récemment arrivés sur le marché du travail. Des travaux récents ont montré que les pays d'Europe de l'Ouest comme la France possèdent un déficit d'emplois à bas salaire comparativement aux pays anglo-saxons, en raison notamment d'un salaire minimum fort qui, s'il diminue puissamment les inégalités, augmente le coût du travail peu qualifié [Verdugo, 2017]. Or les emplois peu qualifiés ont souvent tendance à être occupés par des travailleurs immigrés et leur relative rareté diminue leurs opportunités économiques. De même, des marchés du travail rigides peuvent décourager les entreprises d'embaucher des immigrés lorsque les employeurs connaissent mal les capacités des immigrés. Bisin *et al.* [2011] montrent que les écarts de taux d'emploi entre natifs et immigrés sont plus élevés dans les pays dont les institutions du marché du travail sont jugées plus rigides.

Enfin, le contexte économique à l'arrivée peut aussi laisser des cicatrices durables sur les trajectoires des immigrés sur le marché du travail. Si les flux d'immigrés tendent à suivre la conjoncture économique et à s'accélérer lors des périodes de croissance, l'arrivée des réfugiés s'est produite alors dans des économies européennes fraîchement remises de la Grande Récession. Bratsberg *et al.* [2010] pour la Norvège et Dustmann *et al.* [2010] pour le Royaume-Uni et l'Allemagne montrent que les emplois des immigrés furent plus fragiles lors des retournements conjoncturels, notamment lors de la Grande Récession.

### **Que peuvent faire les politiques nationales ?**

Des politiques publiques habiles qui libèrent économiquement les immigrés et protègent du chômage et de l'inactivité sont vites rentables. Tout d'abord, manier la langue est un sésame indispensable pour entrer sur le marché du travail. Or la barrière de la langue s'impose à la dernière vague de réfugiés dont les origines les rendent rarement familiers avec la langue de leur pays d'accueil. Au Royaume-Uni, Dustmann et Fabbri [2003] montrent qu'une bonne connaissance de l'anglais augmente le taux d'emploi de 22 points de pourcentage. En France, Lochmann *et al.* [2018] ont évalué l'efficacité des cours de français dispensés dans le cadre des contrats d'accueil et d'intégra-

tion. Ils trouvent qu'assister à 100 heures de cours augmente de 15 points la proportion d'immigrés qui participent au marché du travail par rapport à ceux qui n'ont pas suivi cette formation. De son côté, la Finlande a remis à plat au début des années 2000 les formations dispensées aux nouveaux arrivants. La mise en place d'une formation redirigée à coûts constants vers la maîtrise du finnois a eu un effet spectaculaire sur l'intégration économique des immigrés : les immigrés ayant suivi la nouvelle formation ont accumulé 47 % de salaire en plus sur dix ans par rapport aux autres [Sarvimäki et Hämäläinen, 2016].

Un autre frein à l'intégration économique est l'incertitude sur la possibilité de rester dans le pays d'accueil. Comme les bénéfices à accumuler du capital humain spécifique au pays d'accueil dépendent de la durée de séjour envisagée, accélérer les délais d'instruction et les décisions d'attribution de titres de séjour permet aux immigrés de se projeter plus vite dans une relation durable avec le pays d'accueil. L'incertitude, au contraire, affaiblit les incitations à s'intégrer. Après avoir exploré des données sur des demandeurs d'asile en Suisse, Hainmueller *et al.* [2016] montrent qu'attendre une année supplémentaire avant qu'une décision définitive soit prise sur la possibilité de résidence diminue la participation au marché du travail de 4-5 points.

La localisation résidentielle est aussi une dimension importante de l'intégration des immigrés car elle influence non seulement les opportunités économiques des immigrés, mais aussi leur impact sur le marché du travail local. Le plus efficace économiquement pour le pays d'accueil serait que les immigrés rejoignent des marchés en tension, où la demande des entreprises est la plus forte [Borjas, 2001]. Or la demande de travail est forte là où le coût du logement est élevé. De plus, parce qu'ils suivent les chemins tracés par leurs prédécesseurs, les nouveaux arrivés se dirigent vers les mêmes villes et quartiers où sont présent des réseaux de solidarité nationale formés par leur compatriotes [Verdugo, 2016]. Cette concentration complique la gestion des arrivées, notamment l'offre d'hébergements temporaires. Face à l'urgence, les pouvoirs publics des pays européens tentent de disperser entre régions les nouveaux arrivants, ce qui diminue la pression sur les régions les plus sollicitées et répartit le coût de l'accueil là où le coût du logement est moins élevé. Or ces politiques de dispersion déplacent les réfugiés dans des régions où les possibilités d'insertion sont

faibles en termes d'emploi et l'absence d'aide apportée par les réseaux de solidarité nationaux ralentit l'intégration économique [Edin *et al.*, 2003].

Mais, au-delà des enjeux économiques, les enquêtes d'opinion européennes soulignent que ce sont les conséquences sociales de l'immigration, notamment sur la diversité de la population et du voisinage proche, qui nourrissent le plus de craintes, notamment pour les natifs les plus modestes [Card *et al.*, 2012]. Dustmann *et al.* [2016] observent un lien très fort dans les régions rurales au Danemark entre l'arrivée de réfugiés et la progression des votes populistes et anti-immigration. Au contraire, les allocations de réfugiés dans les zones urbaines plus denses, où les réfugiés sont moins visibles ne provoquent pas de choc électoral clair. Le coût électoral pour les partis modérés de l'allocation des réfugiés en milieu rural, où le coût du logement est faible, apparaît bien plus élevé qu'en milieu urbain.

La politique du logement influence également de manière déterminante le devenir des immigrés en facilitant leur accès à des logements décentes. Or le logement des immigrés, particulièrement pour les non-Européens, est souvent en Europe un logement social, ce qui donne aux politiques de logement social une influence importante dans l'intégration économique des immigrés. En France, alors qu'environ 15 % de natifs vivent en logement social, cette proportion augmente à 40 % pour les immigrés non européens [Verdugo et Toma, 2018]. Parmi les explications à cette présence plus importante dans le parc social figurent les discriminations sur le marché du logement qui pousseraient les immigrés vers les logements sociaux où ils seraient moins discriminés que dans le privé.

Une des conséquences de cette plus grande importance du parc social est que le choix de localisation des immigrés peut être contraint par la disponibilité locale du logement social. Verdugo [2016] montre que les différences importantes d'offre de logements sociaux entre métropoles françaises ont attiré les immigrés non européens dans les villes où leur offre était plus abondante. Si, dans ces villes, ils bénéficiaient de meilleures conditions de logement, notamment un logement d'une taille plus importante et d'une qualité supérieure par rapport au marché de la location privé, les risques de chômage étaient plus élevés.

Le logement social influence aussi la répartition des immigrés entre les quartiers et par conséquent affecte la ségrégation résidentielle urbaine. Verdugo et Toma [2018] montrent que la hausse du nombre d'immigrés non européens en logements sociaux en France a eu des effets ambivalents sur leur ségrégation. D'un côté, si l'installation des immigrés dans des cités de taille modeste a modéré leur concentration, leur installation dans des grands ensembles l'a renforcée, notamment parce qu'en même temps le nombre de natifs dans les logements privés de ces quartiers a chuté. La répartition des HLM entre quartiers apparaît comme un facteur façonnant autant la mixité sociale que la quantité de logements offerts. Néanmoins, les niveaux de concentration constatés restent largement en deçà de ceux observés aux États-Unis et on n'observe pas non plus de concentration par origine nationale comme en Amérique du Nord [Pan Ké Shon et Verdugo, 2015].

### **Les enjeux d'un asile européen**

La convention de Dublin, mise en place en réponse à la crise des réfugiés des années 1990, fait reposer sur le pays d'entrée dans l'UE l'examen de la demande d'asile afin d'empêcher une multiplication des demandes dans plusieurs pays. Cette convention visait à la fois à inciter les États frontaliers à mieux surveiller leurs frontières mais aussi à empêcher les tentatives d'*Asylum shopping* en clarifiant le pays responsable de l'examen de la demande. Lors de la dernière crise, ce système a fait peser un poids disproportionné sur les pays ayant une frontière méditerranéenne, en particulier l'Italie, la Grèce ou Malte qui, face à une vague inédite d'arrivées, n'ont pas enregistré la plupart des demandes d'asile. Cette situation plaide pour aller plus loin dans le partage du coût de la protection des frontières et du traitement des demandes.

Une plus grande fermeture des frontières doit toutefois préserver les chances de déposer l'asile. Parmi les idées qui circulent, une première proposition serait de créer des facilités européennes destinées aux migrants secourus en mer où ils pourraient déposer des demandes d'asile qui seraient traitées le plus rapidement possible. Une autre possibilité mise sur la table serait d'aller au-delà de l'installation de *hotspots* aux frontières

de l'Europe dont la mission se limiterait à trier les migrants éligibles à l'asile et renvoyer les autres, pour créer de véritables centres extérieurs à l'UE traitant des demandes d'asile en amont du franchissement des frontières. Mais cette dernière proposition fait face à l'hostilité des pays tiers qui craignent que de tels centres ne fixent sur leur territoire des migrants désireux d'obtenir l'asile. Dans tous les cas, la naissance et l'effectivité de centres européens demandent que les pays s'accordent sur qui peut prétendre au statut de réfugié mais aussi sur la manière de répartir ceux qui reçoivent le statut.

Un des fondements du blocage actuel est que chaque pays interprète les règles d'asile à sa façon, ce qui explique que les tentatives de répartition se soient soldées par des échecs jusqu'à aujourd'hui. Ces dernières années, on a même parlé d'une véritable loterie de l'asile, les chances d'obtenir le statut de réfugié différant fortement entre pays et étant parfois remises en cause brutalement. Les chances d'obtention d'asile sont ainsi très faibles en Grèce ou en Hongrie où le taux de rejet grimpe jusqu'à 90 % alors qu'il est sous la barre des 30 % aux Pays-Bas ou en Allemagne. Dans d'autres pays qui ont beaucoup accueilli au départ comme l'Autriche ou la Suède, les portes se sont progressivement fermées.

En l'absence de coordination, une course vers le bas visant à décourager l'entrée de réfugiés s'est généralisée. Lorsque le dépôt d'une demande est en pratique impossible ou que l'attente d'une décision se rallonge, de telles politiques rendent la possibilité du séjour incertain et marginalisent les réfugiés présents sur le territoire [Dustmann *et al.*, 2017]. Elles diminuent les incitations à s'insérer dans le pays hôte notamment lorsqu'elles barrent l'accès au marché du travail durant l'examen de la demande d'asile. Davantage de coordination permettrait aux pays de l'UE de répartir la charge de l'accueil sur plusieurs pays et d'éviter que le coût ne repose sur un petit nombre de pays dont la bonne volonté s'épuise.

Malgré l'adoption en 2015 d'un Agenda européen pour les migrations qui souligne les bénéfices d'une coopération, les progrès sont lents. Jusqu'ici les Européens se sont plus entendus pour colmater les frontières que pour s'entraider à accueillir et intégrer les réfugiés. Que l'urgence semble passée ne doit pas faire illusion sur l'importance de repenser l'asile pour les décen-

nies à venir. Les projections démographiques récentes prédisent un doublement de la population africaine. L'instabilité politique de la région et le changement climatique rendent inévitables de futures vagues de migrants aux portes de l'Europe. Mais l'horizon d'un compromis reste lointain quand les visions de la responsabilité humanitaire diffèrent entre pays et quand, sous la pression de l'électorat, les pays ne veulent pas céder leur souveraineté sur les décisions d'asile.

### Repères bibliographiques

- ABRAMITZKY R., BOUTAN L. P. et ERIKSSON K., « A nation of immigrants : assimilation and economic outcomes in the age of mass migration », *Journal of Political Economy*, vol. 122, n° 3, 2014, p. 467-506.
- BISIN A., PATACCHINI E., VERDIER T. et ZENOU Y., « Ethnic identity and labour market outcomes of immigrants in Europe », *Economic Policy*, vol. 26, n° 65, 2011, p. 57-92.
- BORJAS G., « Assimilation, changes in cohort quality, and the earnings of immigrants », *Journal of Labor Economics*, vol. 3, n° 4, 1985, p. 463-489.
- BORJAS G., « Self-selection and the earnings of immigrants », *The American Economic Review*, vol. 77, n° 4, 1987, p. 531-553.
- BORJAS G., « Does immigration grease the wheels of the labor market ? », *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 1, 2001, p. 69-119.
- BRATSBERG B., RAAUM O. et RØED K., « When minority labor migrants meet the welfare state », *Journal of Labor Economics*, vol. 28, n° 3, 2010, p. 633-676.
- CARD D., DUSTMANN C. et PRESTON I., « Immigration, wages, and compositional amenities », *Journal of the European Economic Association*, vol. 10, n° 1, 2012, p. 78-119.
- CHISWICK B. R., LEE Y. L. et MILLER P. W., « A longitudinal analysis of immigrant occupational mobility : a test of the immigrant assimilation hypothesis », *International Migration Review*, vol. 39, n° 2, 2005, p. 332-353.
- CORTES K. E., « Are refugees different from economic immigrants ? Some empirical evidence on the heterogeneity of immigrant groups in the United States », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 86, n° 2, 2004, p. 465-480.
- DUSTMANN C. et FABBRI F., « Language proficiency and labour market performance of immigrants in the UK », *The Economic Journal*, vol. 113, n° 489, 2003, p. 695-717.
- DUSTMANN C., FASANI F., FRATTINI T., MINALE L. et SCHÖNBERG U., « On the economics and politics of refugee migration », *Economic Policy*, vol. 32, n° 91, 2017, p. 497-550.
- DUSTMANN C., GLITZ A. et VOGEL T., « Employment, wages, and the economic cycle : differences between immigrants and natives », *European Economic Review*, vol. 54, n° 1, 2010, p. 1-17.
- DUSTMANN C., VASILJEVA K. et PIIL DAMM A., « Refugee migration and electoral outcomes », *CREAM Discussion Paper Series*, n° 1619, 2016.
- EDIN P.-A., FREDRIKSSON P. et ÅSLUND O., « Ethnic enclaves and the economic success of immigrants : evidence from a natural experiment », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 1, 2003, p. 329-357.

FRIEDBERG R. M., « You can't take it with you ? Immigrant assimilation and the portability of human capital », *Journal of Labor Economics*, vol. 18, n° 2, 2000, p. 221-251.

HAINMUELLER J., HANGARTNER D. et LAWRENCE D., « When lives are put on hold : lengthy asylum processes decrease employment among refugees », *Science Advances*, vol. 2, n° 8, e1600432, 2016.

LOCHMANN A., RAPOPORT H. et SPECIALE B., « The effect of language training on immigrants' economic integration : empirical evidence from France », *IZA Discussion Papers*, n° 11331, 2018.

OCDE, *International Migration Outlook 2018*, 2018, [www.oecd.org](http://www.oecd.org).

PAN KÉ SHON J.-L. et VERDUGO G., « Forty years of immigrant segregation in France, 1968-2007. How different is the new immigration ? », *Urban Studies*, vol. 52, n° 5, 2015, p. 823-840.

PEW RESEARCH CENTER, « Where Syrian refugees have resettled worldwide : most displaced Syrians are in the Middle East, and about a million are in Europe », Pew Research Center (blog), janvier 2018.

SARVIMÄKI M. et HÄMÄLÄINEN K., « Integrating immigrants : the impact of restructuring active labor market programs », *Journal of Labor Economics*, vol. 34, n° 2, 2016, p. 479-508.

VAN HEAR N., BRUBAKER R. et BESSA T., « Managing mobility for human development : the growing salience of mixed migration », *MPRA Paper*, 1<sup>er</sup> juin 2009.

VERDUGO G., « Public housing magnets : public housing supply and immigrants' location choices », *Journal of Economic Geography*, vol. 16, n° 1, 2016, p. 237-265.

VERDUGO G., *Les Nouvelles Inégalités du travail*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017.

VERDUGO G. et TOMA S., « Can public housing decrease segregation ? Lessons and challenges from non-European immigration in France », *Demography*, vol. 55, n° 5, 2018, p. 1803-1828.